



bois énergie

M. et Mme OFFROY à Nantoin (38)



Du point de vue environnemental, le bois énergie contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Contrairement à l'utilisation des énergies fossiles, il ne crée pas de déséquilibre quant au cycle du CO₂. La très bonne maîtrise de la combustion ainsi que le très haut rendement des chaudières automatiques (au-delà de 80 %) en font une énergie propre.

Économiquement, le granulé de bois garantit une meilleure stabilité des coûts du combustible. Il est généralement fabriqué sur la Région à partir de déchets de l'industrie du bois et livré par camion souffleur. Le prix du kilowattheure utile bois, toujours moins élevé que celui du fioul, ne subit pas de plein fouet les aléas géopolitiques auxquels sont soumis les énergies fossiles.

La haute performance des chaudières et de leur régulation, leur automatisme et l'autonomie qu'elles confèrent sur la saison de chauffe ne changent en rien les habitudes prises avec les énergies fossiles : la chaleur se contrôle depuis l'unique bouton du thermostat d'ambiance.

Par ailleurs, les collectivités territoriales (Région Rhône-Alpes, Conseil Général de l'Isère, Syndicat Mixte du Pays de Bièvre Valloire) et l'État, conscients des enjeux économiques et environnementaux, ont mis en place des dispositifs (subventions et crédit d'impôt) pour aider à l'investissement dans les chaudières automatiques au bois et en faciliter ainsi l'acquisition.

L'installation

- La chaudière de M. et Mme Offroy fournit l'**ap-point des besoins en chaleur** de leur maison de 176 m² par l'intermédiaire d'un plancher chauffant.
- La maison, datant des années 2005, a été construite en briques monomur de 37.5 cm.. L'isolation de la toiture est faite de 25 cm d'ouate de cellulose.
- La **chaudière aux granulés** de bois est entièrement automatique et dispose d'une régulation performante qui permet d'optimiser la combustion, évitant ainsi les effets de goudronnage et de pollution.
- Le **combustible bois**, stocké dans un silo, est directement acheminé vers la chaudière en fonction des besoins de chauffage. L'alimentation se fait par un système d'aspiration.
- **Date de mise en route** : 2007

Les caractéristiques techniques

- **Modèle de chaudière** : Herz pelletstar
- **Puissance** : 22 kW
- **Capacité du silo** : 12 m³
- **Décendrage automatique**
- **Régulation électronique** par sonde extérieure

Fonctionnement

Consommation : la consommation annuelle de la chaufferie est de 4 à 5 tonnes de granulés soit un volume de 6 à 7.5 m³.

Investissements et subventions

Le montant des aides peut varier. Il est sujet aux modifications des politiques des différentes collectivités territoriales.
Renseignements AGEDEN

Investissements : 24 800 €

Aides et subventions

Région Rhône-Alpes : 4 000 €
Conseil Général de l'Isère : 2 500 €
Pays de Bièvre Valloire : 750 €
Crédit d'impôt : 0 € (plafond atteint pour le chauffage solaire)
Total des aides et subventions : 7 250 €
Total à payer aides déduites : 17 550 €

Réalisation

Installateur : Entreprise Serpolet Bidaud - Ste Anne sur Gervonde (38)

Architecte

Maxime TASSIN - Grenoble (38)



Le Bois Énergie – granulés

Le choix du granulé de bois comme énergie est en mesure de répondre aux différents objectifs qualitatifs et aux contraintes qui sont fixés lors de la réalisation d'une chaufferie.

Investir dans une chaufferie automatique au bois c'est investir pour l'avenir, en soutenant le développement durable et l'économie de notre territoire tout en construisant notre indépendance énergétique.

Contact

AGEDEN

Maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables en Isère

Le Trident – Bât A

34 avenue de l'Europe

38100 GRENOBLE

Tel : 04 76 23 53 50

E-Mail : infoenergie@ageden.org

Site internet : www.ageden.org

